



Programme de formation

PASI
Passeport Sécurité Intérimaire

Prévention - Sécurité

| Durée | Investissement | Lieu |
|----------------|---|----------------------|
| 2 jours – 14 h | Nous consulter - Groupe de 12 personnes maximum | Châlons-en-Champagne |

PUBLICS CONCERNES

Personnel intérimaire

Toutes fonctions opérationnelles : chef d'équipe et compagnons

Métiers : TCE

PRE-REQUIS

Compréhension orale du français.

OBJECTIF

Être capable d'appréhender les risques principaux et communs aux activités du BTP pour travailler en sécurité à son poste sur un chantier :

- ✓ Connaître et identifier les risques principaux liés à son activité
- ✓ Utiliser les moyens de prévention adaptés à sa tâche
- ✓ Préparer son poste de travail en intégrant les aspects organisationnels, prévention et techniques
- ✓ S'approprier et respecter les règles pour progresser dans le métier en sécurité
- ✓ Identifier son rôle et celui de chacun en prévention sur un chantier
- ✓ Alerter sa hiérarchie face à une anomalie, une situation à risque, un incident, un accident (devoir d'alerte, droit de retrait), capacité à réagir...

PROGRAMME

Enjeux de la prévention :

- ✓ Connaître les enjeux de la prévention et les impacts
- ✓ S'approprier les notions de dangers, risque, protection, prévention, presque-accident, accident

Mécanisme de l'accident :

- ✓ Comprendre les mécanismes qui mènent du danger, au risque, à l'incident et à l'AT

Rôle de chacun :

- ✓ Identifier les acteurs et le rôle de chacun en prévention sur un chantier

Réaction en cas d'urgence :





Programme de formation

PASI
Passeport Sécurité Intérimaire

Prévention - Sécurité

- ✓ Conduite à tenir en cas d'accident ou presque accident
 - ✓ Identifier les Sauveteurs Secouristes du Travail sur un chantier
- Règles, procédures, droit d'alerte et droit de retrait :
- ✓ S'approprier et respecter les règles pour progresser dans le métier en sécurité
 - ✓ Alerter sa hiérarchie face à une situation à risque, un presque AT (incident), un accident ou toute anomalie : droit d'alerte, droit de retrait ; capacité à réagir
- Risque du BTP (Bâtiment – Travaux Publics) :
- ✓ Connaître et identifier les risques principaux du BTP liés à son activité
 - ✓ Connaître les risques pour sa santé (bruit, poussières, produits dangereux)
- Moyens de Prévention :
- ✓ Connaître et identifier les moyens adaptés à sa tâche
- Poste de travail :
- ✓ Préparer son poste de travail en intégrant les aspects organisationnels, préventifs et techniques

LOGISTIQUE ET ORGANISATION

Découverte des risques par des mises en situations pratiques sur le terrain (chasse aux risques)

Analyse des situations rencontrées – échanges et conclusions sur la conduite à tenir

Plateau technique permettant des mises en situations professionnelles réelles, pour l'ensemble des métiers du gros œuvre et des travaux publics

La formation est assurée par des formateurs ayant une expérience professionnelle minimale de 5 ans dans le BTP

SANCTION DE LA FORMATION

Les stagiaires répondent, en fin de formation, au QCM national « PASI »

La réussite au test permet la délivrance d'une attestation de résultat PASI, valable sur tout le territoire français pendant 10 ans.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Une analyse des besoins spécifiques sera menée pour définir les possibilités d'aménagements compatibles. Cette démarche nécessite de consulter le centre préalablement à toute inscription.

